

COMMUNIQUÉ DE PRESSE COMMUNIQUÉ DE PRESSE COMMUNIQUÉ

Toulouse, le 12 novembre 2007.

Bilan à mi-parcours

Après deux mois d'un débat déclaré ouvert en préfecture de région le 4 septembre dernier, la Commission particulière du débat public sur le contournement autoroutier de Toulouse dresse un bilan à mi-parcours. En effet, des premières tendances se dégagent des dix réunions publiques déjà organisées, ainsi que de l'utilisation du site Internet.

Avec 500 participants à Toulouse, 200 à Albi, autant à Montauban, 120 à Foix, 170 à Carbone, 130 à Castelnaudary, 1500 à Puylaurens (dans un contexte particulier, il est vrai), 180 à Paulhac, on peut dire que le public est bien entré dans le débat, cela malgré l'échec relatif des réunions de Blagnac et d'Auch (80 personnes seulement).

Au 29 octobre 2007, le site Internet de la Cdpd a reçu 16.350 connexions et plus de 1.000 questions. 245 avis y figurent déjà, émanant de simples citoyens comme de grandes collectivités, d'associations ou de groupements professionnels.

Cette participation témoigne de l'intérêt porté au débat public par les habitants de la zone concernée de près ou de loin par le projet, qu'ils y soient favorables ou opposés.

Des oppositions et des points de consensus

Les opinions divergent, le plus souvent en fonction du point de vue adopté pour examiner la question. Ainsi, au nom de la lutte contre le réchauffement climatique, l'on peut entendre un **non ferme** à toute forme d'autoroute supplémentaire.

Dans les milieux économiques et les grandes collectivités locales (mis à part le Conseil général de la Haute-Garonne), l'on constate l'apparition d'un «**oui si**» de la part d'acteurs qui espèrent que le contournement attirera activités économiques et emplois mais pas à n'importe quel prix...

Enfin, opposants et partisans du contournement se retrouvent sur deux points de **consensus**: d'une part la nécessaire priorité à donner aux alternatives à la route (ferroviaire, transports en commun), et d'autre part l'indispensable maîtrise de l'étalement urbain.

Le débat public entre dans une nouvelle phase

La seconde partie du débat sera essentiellement constituée de réunions publiques thématiques, dans le contexte nouveau créé par le Grenelle de l'environnement.

Au programme de ces réunions, qui se dérouleront en présence d'experts : approfondir le débat public sur le contournement autoroutier de Toulouse au travers de ses impacts potentiels sur

- les transports dans toute l'aire métropolitaine,
- l'aménagement durable du territoire,
- l'environnement et les paysages.

C'est à Castres, Sorèze, Gimont, Cadours ou Labège que le projet de grand contournement autoroutier a maintenant rendez-vous avec la démocratie participative.

Contact presse :

Campardou Communication – Jean-Yves Lebrez

Tél. : 05 61 11 19 93 – jean-yves@campardouconseil.com